



Fiche descriptive et proposition(s) d'aménagement(s)

No	Version	Coûts	Priorité
A09 Réalisé	Etabli le: 23 mai 2000 Modifié le: 01.01.2008 par: JFP & RPD par: dam		

Rue des Uttins, entre rues St-Georges et de Montagny

Description(s)

- A) La rue des Uttins, dans son extrémité ouest est large et équipée d'un seul trottoir sur le côté sud. Uniquement bordée de bâtiments industriels et commerciaux, elle est marquée par un important trafic de gros véhicules. Près du carrefour Uttins-St-Georges, sur le côté sans trottoir se trouve une station de bus des TPYG, délimitée sur le sol par des lignes jaunes.
- B) Pour les véhicules qui débouchent sur les Uttins depuis la rue de Montagny et qui désirent se rendre sur l'autoroute, la visibilité à droite n'est actuellement pas suffisante.
- C) A ce même endroit, au niveau piétonnier, il n'existe aucune possibilité de traverser en sécurité, que ce soit sur la rue de Montagny ou celle des Uttins.
- D) Quelques dizaines de mètres plus loin, en direction de l'autoroute, les cyclistes voulant se diriger vers la colline de Chamblon en empruntant les chemins bétonnés du remaniement parcellaire prennent de grands risques en présélectionnant au milieu de la route à l'entrée d'un virage très marqué. Les piétons qui veulent prendre le même itinéraire ne sont pas en sécurité non plus sur un bord de route herbeux et sans trottoir.

Proposition(s)

- A) Création sur le sol, en prolongement de la station de bus et sur toute la longueur du tronçon St-Georges-Montagny d'une bande piétonne marquée en jaune sur le sol.
- B) La pose d'un miroir, sur le côté nord de la rue des Uttins, en face de la rue de Montagny, permettrait à tous les usagers d'aborder cette intersection avec une sécurité accrue.
- C et D) Création d'un passage piétonnier, de préférence à l'extrémité de la rue de Montagny (entre Gétaz-Romang et les terrains CVE). Celui-ci devrait se poursuivre par un aménagement du bord de la chaussée en forme de trottoir jusqu'au chemin du remaniement parcellaire. La pose d'un miroir dans le virage permettrait aux cyclistes de voir arriver les voitures et vice-versa.

Coûts / contraintes

- A) Uniquement affaire de peinture, cette réalisation engendrerait peu de frais et pourrait être réalisée rapidement.
- B) Cette solution demanderait des dépenses relativement modiques.
- C et D) Peinture et miroir ne sont pas des solutions coûteuses. Par contre l'aménagement du bord de la route en trottoir entraînerait des frais plus importants.

Ville d'Yverdon-les-Bains

Commission "2 roues"



Fiche descriptive et proposition(s) d'aménagement(s)

Priorité / urgence

Nous ne sommes pas encore à la veille de la réalisation de l'avenue des Trois-Lacs. Il ne faut donc pas attendre pour améliorer l'aménagement de ces deux carrefours et sécuriser le cheminement des utilisateurs les plus faibles.

01.01.08 :

Réalisé entre les rues de St-Georges et Montagny ; l'aménagement du dernier tronçon restant sera intégré au projet de l'avenue des Trois-Lacs

Des aménagements ont été apportés à ce carrefour: les priorités ont été modifiées et maintenant, les voitures en provenance de la rue des Uttins doivent céder le passage à celles qui, venant de la rue de Montagny, se dirigent vers Chamard.

La sécurité des piétons n'a, par contre, pas été améliorée pour autant : les personnes se rendant en Chamard ou vers les marais (par le chemin de remaniement parcellaire passant sous l'autoroute, devant l'entreprise Stoll) ne savent pas où traverser la rue de Montagny en sécurité.

Les cyclistes se rendant dans les marais par le même chemin sont également dans une situation délicate. S'ils présélectionnent assez tôt, ils se trouvent au milieu d'une rue relativement étroite et voient apparaître tard le véhicule venant en face (de Chamard) auquel ils doivent la priorité.

Remarque : de nombreuses personnes empruntent soit à pied, soit à vélo la petite route des marais, soit pour se rendre vers Chamblon, soit pour aller au centre commercial de Chamard, et ceci souvent avec des enfants, cet itinéraire représentant peu de danger.

La situation n'est donc toujours pas satisfaisante sur ces deux carrefours (Uttins/Montagny et (Uttins/Stoll) pour les usagers les plus faibles.
(voir photo)

Ville d'Yverdon-les-Bains Commission "2 roues"



Fiche descriptive et proposition(s) d'aménagement(s)

